

(1)

— N° 128. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 29 FÉVRIER 1850.)

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

POUR L'EXERCICE 1851.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du Département des Affaires Étrangères, tel qu'il a été adopté pour l'exercice 1850, s'élève à la somme de . . . fr.	2,103,879 34
Les crédits proposés pour 1851 s'élèvent à	2,084,238 34
	<hr/>
La différence est de. fr.	19,641 »
	<hr/>

Elle provient des diminutions et des augmentations détaillées ci-dessous.

CHAPITRE VII.

COMMERCE, NAVIGATION, PÊCHE.

De l'art. 29, il a été transféré au chapitre VIII, art. 37 (*Marine*), une somme de 400 francs, pour traitement d'un inspecteur des émigrants, qui passe au service de cette dernière direction.

Le l'art. 30, il a été transféré au chapitre VIII, art. 43 (*Marine*), une somme de 200 francs, pour publications et menus frais concernant le départ des émigrants.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VIII.

MARINE.

Le crédit de 22,600 francs, qui figure à l'art. 46 du Budget de 1850, pour construction d'un bateau pilote pour les bouches de l'Escaut, n'est pas reporté au Budget de 1851.

D'un autre côté, l'art. 41 (*Personnel à bord*) est diminué de 41 francs, par suite de changements dans ce personnel.

Par contre, l'art. 37 (*Police maritime*) est augmenté d'une somme de 1,500 francs, dont 1,000 francs pour majoration du traitement du commissaire maritime de Nieuport, et 500 francs pour un commissaire maritime de 5^e classe à Termonde.

L'art. 39 (*Sauvetage*) est également augmenté d'une somme de 1,500 francs pour traitement d'un conducteur des travaux des embarcations du sauvetage.

Il résulte de ces explications que l'ensemble du Budget, pour 1851, présente une diminution de 19,641 francs.

RÉCAPITULATION.

	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.	TRANSFERTS.
CHAPITRE VII. — Commerce, navigation, pêche.			
Art. 29.	"	"	400 "
Art. 50.	"	"	200 "
CHAPITRE VIII. — Marine.			
Art. 36. (<i>Police maritime</i>).	1,500 °	"	"
Art. 39. (<i>Sauvetage</i>).	1,500 "	"	"
Ar. 46. (<i>Matériel</i>)	"	22,600 "	"
Art. 41. (<i>Personnel à bord</i>)	"	41 "	"
TOTAL. fr.	3,000 °	22,641 "	600 "
AUGMENTATIONS.	3,000 "		
DIFFÉRENCE EN MOINS. fr.		19,641 "	

PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères et de l'avis de Notre conseil des Ministres;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1851, à la somme de *deux millions quatre vingt-quatre mille deux cent trente-huit francs trente-quatre centimes* (fr. 2,084,258 54 centimes), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 27 février 1850.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

C. D'HOFFSCHMIDT.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I^{er}.				
<i>Administration centrale.</i>				
1	Traitement du Ministre	21,000	"	
2	— du personnel des bureaux	103,050	"	
3	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	2,000	"	
4	Secours à des fonctionnaires et employés, à leur veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	1,000	"	174,050
5	Matériel	37,600	"	
6	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles	8,000	"	
CHAPITRE II.				
<i>Traitements des agents politiques.</i>				
7	Missions en Allemagne	87,000	"	
8	France	55,000	"	
9	Grande-Bretagne	52,000	"	
10	Pays-Bas	52,000	"	
11	Italie	52,000	"	
12	Danemarck, Suède et Hambourg	15,000	"	
13	Espagne	15,000	"	564,000
14	Portugal	15,000	"	
15	Turquie	27,000	"	
16	États-Unis	18,000	"	
17	Brésil	18,000	"	
18	Mexique	18,000	"	
CHAPITRE III.				
<i>Consulats.</i>				
19	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	40,000	"	40,000
A REPORTER fr.		587,650	"	587,650

POUR L'EXERCICE 1851.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851.		TOTAL.	
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.		
	REPORT. fr.	587,650 "	"	587,650 "	
	CHAPITRE IV.				
	<i>Frais de voyage.</i>				
20	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'adminis- tration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses . .	70,500 "	"	70,500 "	
	CHAPITRE V.				
	<i>Frais à rembourser aux agents du service extérieur.</i>				
21	Indemnités pour un drogman, sept cavasses, employés dans di- verses résidences en Orient et pour un capou oglan	5,700 "	"	80,000 "	
22	Frais divers	74,300 "	"		
	CHAPITRE VI.				
	<i>Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.</i>				
23	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consu- laires en inactivité	40,000 "	"	44,000 "	
24	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	4,000 "	"		
	CHAPITRE VII.				
	<i>Commerce, navigation, pêche.</i>				
25	École de navigation	Personnel	11,720 "	"	
26		Frais divers.	7,280 "		
27	Chambres de commerce.	12,000 "	"	285,300 "	
28	Frais divers et encouragements au commerce	19,900 "	"		
29	Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la na- vigation à voiles, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'Etat au delà du crédit alloué pour l'exercice 1851, et sans que les cré- dits puissent excéder 40,000 francs par service, sauf pour le service au delà du cap Horn.	Personnel	1,050 "		"
30		Frais divers.	113,550 "		
31	Primes pour construction de navires.	20,000 "	"		
32	Pêche maritime	Personnel	7,750 "	"	
33		Frais divers.	92,250 "		
	A REPORTER. fr.	1,067,450 "	"	1,067,450 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Report. fr.	1,067,450 "	"	1,067,450 .
	CHAPITRE VIII.			
	MARINE.			
	<i>Pilotage.</i>			
54	Personnel	109,410 "	"	
55	Remises à payer aux pilotes (crédit non limitatif)	187,510 "	"	
	<i>Passage d'eau.</i>			
56	Personnel	11,850 "	"	
	<i>Police maritime.</i>			
57	Personnel	27,900 "	"	
58	Primes d'arrestation aux agents et vacations aux experts chargés de la surveillance et de l'embarquement des émigrants (crédit non limitatif)	2,800 "	"	
	<i>Sauvetage.</i>			
59	Personnel	15,800 "	"	1,016,788 54
	<i>Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres, pour le transport des lettres.</i>			
40	Traitement des courriers et agents	14,550 "	"	
	<i>Bâtiments de l'État.</i>			
"	Brick <i>Duc de Brabant</i> (désarmé).	"	"	
"	Canonnières n° 5 et 11 (désarmées)	"	"	
41	Personnel	105,785 54	"	
42	Vivres	54,585 "	"	
45	Pensions	15,500 "	"	
44	Magasin	2,000 "	"	
45	Matériel des divers services.	519,500 "	"	
	TOTAL DU BUDGET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. fr.	2,084,238 54	"	2,084,238 54

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 27 février 1850.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

C. D'HOFFSCHMIDT.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

(7)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

POUR L'EXERCICE 1851.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
			Nombre d'AGENTS	APPOINTEMENTS par an.
CHAPITRE PREMIER.				
<i>Administration centrale.</i>				
1	»	Traitement du Ministre		
TRAITEMENTS DU PERSONNEL DES BUREAUX.				
	a.	Secrétariat général	12	24,700
	b.	Direction politique	5	7,200
	c.	— du commerce extérieur et des consulats.	4	13,000
2	d.	— du commerce intérieur	5	14,800
	e.	— de la marine	5	20,450
	f.	Division de la comptabilité et de la chancellerie	4	12,000
	g.	Courriers, huissiers, messagers, concierge et gens de service	12	12,920
3	»	Paiement du premier terme des pensions à accorder		
4	»	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse		
MATÉRIEL.				
	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes, reliures, ports et affranchissements, concernant la correspondance à l'intérieur, abonnement aux journaux belges et autres menus frais.		
5	b.	Éclairage et chauffage		
	c.	Entretien des locaux du ministère, achat et entretien des meubles, assurances contre incendie, etc.		
	d.	Fonds secrets		
6	»	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold, sans qu'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles.		
TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er} .				fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1851.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1850.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
105,050	»	105,050	105,050	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
1,000	»	1,000	1,000	»	»	
11,600	»	37,600 ⁷	37,600	»	»	
5,500	»					
7,500	»					
15,000	»					
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
174,650	»	174,650	174,650	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
<i>Traitements des agents politiques.</i>		
7	»	MISSIONS EN ALLEMAGNE. — Traitements de trois envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires, de deux secrétaires, et frais de chancellerie
8	»	FRANCE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie
9	»	GRANDE-BRETAGNE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie
10	»	PAYS-BAS. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie
11	»	ITALIE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie
12	»	DANEMARCK, SUÈDE ET HAMBOURG. — Traitement d'un chargé d'affaires.
13	»	ESPAGNE. — Traitement d'un chargé d'affaires.
14	»	PORTUGAL. — Traitement d'un chargé d'affaires
15	»	TURQUIE. — Traitement d'un chargé d'affaires, d'un drogman, d'un chancelier, et frais de chancellerie
16	»	ÉTATS-UNIS. — Traitement d'un chargé d'affaires
17	»	BRÉSIL. — Traitement d'un chargé d'affaires
18	»	MEXIQUE. — Traitement d'un chargé d'affaires.
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.		
CHAPITRE III.		
<i>Consulats.</i>		
19	»	Traitement des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.
TOTAL DU CHAPITRE III. fr.		
CHAPITRE IV.		
<i>Frais de voyage.</i>		
20	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale; frais de courriers, estafettes, courses diverses
TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1850.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
87,000	»	87,000	87,000	»	»	
35,000	»	35,000	35,000	»	»	
52,000	»	52,000	52,000	»	»	
32,000	»	32,000	32,000	»	»	
32,000	»	32,000	32,000	»	»	
15,000	»	15,000	15,000	»	»	
15,000	»	15,000	15,000	»	»	
15,000	»	15,000	15,000	»	»	
27,000	»	27,000	27,000	»	»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
364,000	»	364,000	364,000	»	»	
49,000	»	49,000	49,000	»	»	
49,000	»	49,000	49,000	»	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
<i>Frais à rembourser aux agents du service extérieur.</i>		
21	»	Indemnités pour des employés subalternes dans diverses résidences en Orient, etc., etc.
22	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets, griffes, achat, copie et traduction de documents, abonnements aux journaux et écrits périodiques étrangers, frais extraordinaires et accidentels
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
<i>Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.</i>		
23	»	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité
24	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
<i>Commerce. — Navigation. — Pêche.</i>		
25	»	Écoles de navigation { Traitement des professeurs, des secrétaires des conseils d'administration, du gardien de l'école d'Anvers
26	»	
27	»	Chambres de commerce.
28	»	Frais divers et encouragements au commerce
29	»	Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voiles, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'Etat au delà du crédit alloué pour l'exercice 1881, et sans que les crédits puissent excéder 40,000 francs par service, sauf pour le service au delà du cap Horn. { Traitement du secrétaire de la commission directrice des services à voiles, ainsi que de l'expert des navires pour les services à voiles
30	»	
31	»	Primes pour construction de navires.
32	»	Pêche maritime { Indemnités des commissions spéciales des surveillances de la pêche et des experts
33	»	
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1850.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,700	»	5,700	5,700	»	»	
74,500	»	74,500	74,500	»	»	
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
40,000	»	40,000	40,000	»	»	
4,000	»	4,000	4,000	»	»	
44,000	»	44,000	44,000	»	»	
11,720	»	11,720	11,720	»	»	
7,280	»	7,280	7,280	»	»	
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
19,900	»	19,900	19,900	»	»	
1,050	»	1,050	1,450	»	400	Transférés au chapitre VIII, article 57.
115,550	»	115,550	115,550	»	200	Idem VIII, id. 65.
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
7,750	»	7,750	7,750	»	»	
92,250	»	92,250	92,250	»	»	
285,500	»	285,500	285,900	»	600	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE VIII.				
MARINE.				
<i>Pilotage. — Personnel.</i>				
TRAITEMENTS FIXES.				
ANVERS.				
a.		1 inspecteur commissaire permanent de la navigation	fr. 6,000	»
b.		1 chef des pilotes à terre	2,400	»
c.		1 pilote de 1 ^{re} classe, sous-chef	1,200	»
d.		1 greffier-receveur	2,800	»
e.		1 commis	1,500	»
f.		1 aide-commis.	900	»
g.		1 concierge.	840	»
h.		1 patron pilote	960	»
i.		2 matelots à 840 francs.	1,680	»
j.		1 mousse	500	»
k.		1 chef canotier	1,200	»
l.		4 rameurs à 840 francs.	3,360	»
m.		4 pilotes de 1 ^{re} classe à 960 francs	3,840	»
n.		9 — de 2 ^e — à 840 —	7,560	»
o.		25 — de 3 ^e — { 9 à 720 francs 14 à 600 —	14,880	»
p.		7 élèves pilotes à 540 francs	3,780	»
SENNEGAT ET WILLEBROUCK.				
q.		1 agent à Sennegat	150	»
r.		1 — à Willebrouck	150	»
TERNEUZEN.				
s.		4 pilotes à 720 francs	2,880	»
t.		1 agent à 600 —	600	»
FLESSINGUE ET LA MANCHE.				
u.		1 sous-inspecteur.	3,200	»
v.		1 chef des pilotes à terre	2,400	»
w.		1 commis	1,800	»
x.		9 patrons à 960 francs	8,640	»
y.		20 pilotes de 1 ^{re} classe à 720 francs	14,400	»
z.		36 — de 2 ^e — à 600 —	21,600	»
aa.		3 chefs canotiers à 960 —	2,880	»
bb.		18 élèves à 480 —	8,640	»
cc.		18 matelots à 480 —	8,640	»
dd.		10 canotiers. à 840 —	8,400	»
			A REPORTER. fr. 137,580	»

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1850.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE VIII (SUITE).			
OSTENDE.			
		REPORT.	fr. 157,580 »
	<i>ee.</i>	1 inspecteur	2,500 »
	<i>ff.</i>	1 sous-chef des pilotes	1,200 »
	<i>gg.</i>	1 commis	1,200 »
	<i>hh.</i>	1 concierge	510 »
	<i>ii.</i>	1 signaleur	840 »
	<i>jj.</i>	2 patrons pilotes à 1,020 francs	2,040 »
	<i>kk.</i>	12 pilotes à 720 —	8,640 »
54 (suite).	<i>ll.</i>	4 élèves pilotes à 480 —	1,920 »
	<i>mm.</i>	4 matelots à 480 —	1,920 »
<i>Personnel des phares et fanaux.</i>			
	<i>nn.</i>	Sur la côte de Flandre	5,000 »
<i>Personnel du feu flottant.</i>			
	<i>oo.</i>	Traitement	6,000 »
			Fr. 169,410 »
Remises à payer aux pilotes (CRÉDIT NON LIMITATIF).			
<i>Station d'Anvers.</i>			
	»	45 % à la remonte en amont d'Anvers	1,900 »
	»	66 % à la descente —	2,870 »
	»	30 % — en aval d'Anvers	38,000 »
	»	20 % à la remonte —	27,000 »
<i>Station de Terneuzen.</i>			
35	»	92 % à la descente	2,600 »
<i>Station de Flessingue.</i>			
	»	20 % à la sortie	13,500 »
	»	45 % à l'entrée.	60,000 »
			A REPORTER. fr. 145,870 »

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1850.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
169,410 »	»	169,410 »	169,410 »	»	»	
169,410 »	»	169,410 »	169,410 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
			REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).	
		<i>Station d'Ostende.</i>	
			REPORT. fr. 145,870 »
55 (suite.)	»	55 % à l'entrée.	10,500 »
	»	25 % à la sortie	8,000 »
	»	Remises aux élèves-pilotes et matelots de la station de Flessingue	8,080 »
	»	2 % à payer à la caisse de pensions du pilotage	11,560 »
	»	5 % de la recette à Ostende pour le traitement du receveur	2,000 »
	»	5 % de la recette à Gand pour le traitement du receveur	400 »
	»	Restitution des droits indûment perçus	1,500 »
			Fr. 187,510 »
		<i>Passages d'eau. — (Personnel.)</i>	
56	»	2 capitaines à 1,500 francs.	5,000 »
	»	2 machinistes à 2,400 et 2,000 francs	4,400 »
	»	1 chauffeur.	1,200 »
	»	2 timoniers à 900 francs	1,800 »
	»	2 nettoyeurs d'embarcadères	1,100 »
	»	1 — —	150 »
	»	Dépenses imprévues	200 »
			Fr. 11,850 »
		<i>Police maritime. — (Personnel.)</i>	
		ANVERS.	
57	»	1 commissaire maritime de 1 ^{re} classe	5,000 »
	»	1 — — de 3 ^{me} —	2,000 »
	»	1 — — de 4 ^{me} —	1,500 »
	»	1 commis	1,200 »
	»	5 agents à 720 francs	2,160 »
	»	1 inspecteur des émigrants.	400 »
			A REPORTER. fr. 12,260 »

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1850.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
169,410	»	169,410	169,410	»	»	
187,510	»	187,510	187,510	»	»	
11,850	»	11,850	11,850	»	»	
368,770	»	368,770	368,770	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
			REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).	
		OSTENDE.	
			REPORT. fr. 12,260 »
	»	1 commissaire de 2 ^{me} classe	4,000 »
	»	1 — de 4 ^{me} —	1,500 »
	»	1 commis	1,200 »
	»	2 agents à 720 francs	1,440 »
		BLANKENBERGHE.	
	»	1 commissaire maritime de 5 ^{me} classe	2,000 »
		NIEUPORT.	
	»	1 commissaire maritime de 4 ^{me} classe	1,500 »
		BRUGES.	
37 (suite).	»	1 commissaire maritime de 5 ^{me} classe	500 »
		BRUXELLES.	
	»	1 commissaire maritime de 5 ^{me} classe	500 »
		LOUVAIN.	
	»	1 commissaire maritime de 5 ^{me} classe	500 »
		GAND.	
	»	1 commissaire maritime de 5 ^{me} classe	2,000 »
		TERMONDE.	
	»	1 commissaire maritime de 5 ^{me} classe	500 »
			Fr. 27,900 »
38	»	Primes d'arrestation aux agents et vacations aux experts chargés de la surveillance de l'embarquement des émigrants (<i>crédit non limitatif</i>)	
			A REPORTER. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1851.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1850.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
368,770	»	368,770	368,770	»	»	
27,900	»	27,900	26,000	(α 1,900	»	α) L'augmentation provient de la majoration du traitement du commissaire maritime de Niouport de 1,000 francs; de 500 francs pour le commissaire maritime à Termonde et de 400 francs pour l'inspecteur des émigrants. Cette dernière somme se trouve en moins au chapitre VII, article 29, du présent Budget.
2,800	»	2,800	2,800	»	»	
399,470	»	399,470	397,570	1,900	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).	
		<i>Sauvetage. — (5 stations). — Personnel.</i>	
		OSTENDE.	
	»	1 directeur	1,000 »
	»	1 sous-directeur	400 »
	»	1 patron.	250 »
	»	1 contre-maitre	200 »
	»	9 rameurs à 150 francs	1,350 »
		ADINKERKE.	
	»	1 sous-directeur	400 »
	»	1 patron.	250 »
	»	2 contre-maitres à 200 francs	400 »
	»	7 rameurs à 150 francs	1,050 »
		NIEUPORT.	
	»	1 sous-directeur	400 »
	»	1 patron.	250 »
	»	1 contre-maitre	200 »
59	»	8 rameurs à 150 francs	1,200 »
		BLANKENBERGHE.	
	»	1 sous-directeur	400 »
	»	1 patron	250 »
	»	1 contre-maitre	200 »
	»	11 rameurs à 150 francs	1,650 »
		KNOCKE.	
	»	1 sous-directeur	500 »
	»	1 patron.	400 »
	»	2 contre-maitres à 300 francs	600 »
	»	4 rameurs à 250 francs	1,000 »
	»	3 — à 150 —	450 »
	»	Vacations pour exercices et en cas de secours aux navires en détresse	1,500 »
	»	1 conducteur des travaux des embarcations du sauvetage	1,500 »
			Fr. 15,800 »
		A REPORTER.	fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1850.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
399,470	»	399,470	397,570	1,900	»	
15,800	»	15,800	14,300	(a 1,500	»	n) Cette augmentation est égale au trai- tement à allouer au conducteur des travaux des embarcations du sauvetage.
415,270	»	415,270	411,870	3,400	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
			CHAPITRE VIII (SUITE).
		<i>Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.</i>	
		TRAITEMENTS DES COURRIERS ET AGENTS.	
40	»	1 agent à Ostende.	2,000 »
	»	1 chef courrier.	2,000 »
	»	2 courriers à 1,400 francs	2,800 »
	»	1 commis	400 »
	»	Transport des lettres, selon contrat	2,800 »
	»	1 agent à Bruxelles	5,750 »
	»	Agence à Douvres	600 »
		Fr. 14,550 »	
		PERSONNEL. — A TERRE.	
	»	1 capitaine-lieutenant de vaisseau.	7,600 »
	»	1 quartier-maître à 45 francs par mois	540 »
	»	3 matelots de 2 ^{me} classe à 52 francs par mois	1,562 »
	»	2 3 ^{me} — à 28 —	672 »
	»	1 ingénieur de 2 ^{me} classe	5,600 »
	»	1 agent comptable	1,260 »
		A BORD.	
41	»	3 lieutenants de vaisseau de 1 ^{re} et 2 ^{me} classe	12,240 »
	»	Supplément aux mêmes	5,900 »
	»	3 enseignes à 2,520 francs	7,560 »
	»	Supplément aux mêmes	1,800 »
	»	3 contre-matres à 60 francs par mois	2,160 »
	»	3 charpentiers à 50 — —	1,800 »
	»	3 matres d'hôtel à 45 — —	1,548 »
	»	18 matelots de 1 ^{re} classe à 45 francs par mois	9,288 »
	»	3 — de 3 ^{me} — à 28 — —	1,008 »
	»	12 chauffeurs à 45 francs par mois.	6,192 »
	»	1 chauffeur supplémentaire	516 »
	»	3 machinistes à 2,400 francs	7,200 »
	»	3 chauffeurs à 1,400 —	4,200 »
»	2 chaudronniers et personnel	8,000 »	
		A REPORTER. fr. 82,256 »	

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1851.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1850.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
413,270	»	413,270	411,870	3,400	»	
14,330	»	14,330	14,330	»	»	
429,620	»	429,620	426,220	3,400	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
			REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).	
			REPORT. fr. 82,236 »
		<i>Louise-Marie.</i>	
	»	1 capitaine-lieutenant de vaisseau	7,600 »
	»	4 enseignes de vaisseau à 2,520 francs.	10,080 »
	»	2 aspirants de 1 ^{re} classe à 1,260 —	2,520 »
	»	1 aide-major	2,520 »
	»	1 sous-commissaire de 2 ^{me} classe	2,520 »
	»	4 contre-matres.	2,616 »
	»	3 quartiers-matres.	1,620 »
	»	1 coq	516 »
	»	8 matelots de 1 ^{re} classe	4,128 »
	»	14 — de 2 ^{me} —	5,376 »
	»	17 — de 3 ^{me} —	5,712 »
	»	6 mousses.	936 »
	»	Indemnité de mer au commandant	1,200 »
		<i>Service sédentaire de l'Escaut.</i>	
	»	1 chirurgien aide-major commissionné (service de la quarantaine)	2,100 »
	»	1 — sous-aide-major (pour les émigrants)	2,100 »
	»	4 matelots de 1 ^{re} classe pour les bateaux à vapeur (chauffeurs)	2,064 »
	»	10 matelots de 3 ^{me} classe pour les bateaux à vapeur	3,360 »
	»	4 gardiens pour les canonnières et le brick <i>Duc de Brabant</i>	1,764 »
	»	3 mousses.	468 »
	»	1 élève chirurgien	960 »
		<i>Chantier.</i>	
	»	1 ingénieur de 1 ^{re} classe	5,040 »
	»	1 sous-commissaire de 1 ^{re} classe.	5,000 »
	»	1 second maître	900 »
	»	3 gardes	1,008 »
		<i>Personnel à terre.</i>	
	»	1 agent comptable	1,260 »
	»	2 matelots de 1 ^{re} classe	1,032 »
		A REPORTER. . . fr.	72,400 » 82,236 »

41
(suite.)

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1851.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1850.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
429,620	»	429,620	426,220	3,400	»	
429,620	»	429,620	426,220	3,400	»	

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1850.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires (per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
429,620 »	»	429,620 »	426,220 »	3,400 »	»	
195,785 34	»	195,785 34	195,824 34	»	41 »	
54,385 »	»	54,385 »	54,385 »	»	»	
15,500 »	»	15,500 »	15,500 »	»	»	
695,288 34	»	695,288 34	691,929 34	3,400 »	41 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
			REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).	
		MAGASIN.	
44	»	Traitement des gardiens du matériel et des habillements	
		MATÉRIEL.	
	<i>a.</i>	<i>Pilotage.</i>	
	»	Entretien de quatorze bateaux-pilotes	54,000 »
	»	— des bouées	1,500 »
	»	Achat de nouvelles bouées.	1,300 »
	»	Entretien de deux maisons de pilotage et d'un poste de signal	2,000 »
	»	Feu et lumière dans les bureaux, les corps-de-garde et les bateaux	6,000 »
	»	Fournitures de bureaux	5,000 »
	»	Frais de voyage des inspecteurs, commissaires, pilotes et élèves pilotes	5,000 »
	»	Loyer d'une maison à Flessingue	1,500 »
	»	Nourriture des pilotes en service extraordinaire dans l'Escaut	5,000 »
	»	Éclairage et fanaux sur la côte de Flandre.	5,500 »
	»	— et entretien du fanal de Wielingen	1,800 »
	»	— du navire.	1,500 »
45	»	Dépenses imprévues	4,000 »
	»	Orins et pierres bleues pour bouées.	2,500 »
	<i>b.</i>	<i>Passage d'eau.</i>	
	»	Houille à bord des bateaux à vapeur de la Tête-de-Flandre et de Tamise	28,800 »
	»	Huile, étoupe, couleur, matériel, etc.	4,100 »
	»	Réparations aux machines et à la coque	4,100 »
	<i>c.</i>	<i>Police maritime.</i>	
	»	Loyer des bureaux	2,712 »
	»	Achat de mobilier, de bois et de houille pour les bureaux; éclairage, fournitures de bureau, impressions, etc.	5,788 »
	»	Publications et menus frais pour le départ des émigrants	200 »
	<i>d.</i>	<i>Sauvetage.</i>	
	»	Matériel, réparations, entretien des embarcations, hangars, dépenses imprévues (<i>a.</i>	2,200 »
		A REPORTER. fr.	136,700 »

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1850.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
695,288 34	»	695,288 34	691,929 34	3,400 »	41 »	
2,000 »	»	2,000 »	2,000 »	»	»	
697,288 34	»	697,288 34	693,929 34	3,400 »	41 »	

a) La somme de 200 francs est en moins au chapitre VII, art. 50.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).
		REPORT. fr. 136,700 »
	<i>e.</i>	<i>Malles-postes.</i>
	»	Houille : 416 traversées à raison de 7 1/2 tonneaux par traversée, à 26 francs (prix moyen pour l'année 1850) 81,120 »
	»	Pour combustibles d'un troisième bateau; voyages extraordinaires en dehors du service régulier 5,000 »
	»	Huile, graisse, étoupe et déchet de coton pour 416 traversées. 6,540 »
	»	Entretien, achats et réparations de chaudières, frais d'agence, impressions, annonces et masse d'habillement des courriers. 21,890 »
	»	Entretien de trois bateaux, 5 p. % du capital d'achat, pour l'année entière 46,230 »
	<i>f.</i>	<i>Entretien.</i>
	»	Matériel et entretien des autres bâtiments 20,000 »
	<i>g.</i>	<i>Magasin.</i>
	»	Loyer du magasin; matériel 2,000 »
		Fr. 319,500 »
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.

45
(suite).

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1850.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.	
697,288 54	»	607,288 54	694,929 54	3,400 »	41 »	
319,500 »	»	319,500 »	341,900 »	200 »	22,600 » (a)	a) Cette somme de 22,600 francs figurait, comme charge extraordinaire, au Budget de 1850 pour construction d'un bateau-pilote.
1,016,788 54	»	1,016,788 54	1,035,829 54	3,600 »	22,641 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	8	Administration centrale.
II.	10	Traitements des agents politiques
III.	<i>ib.</i>	Traitement des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
IV.	<i>ib.</i>	Frais de voyage des agents du service extérieur
V.	12	Frais à rembourser aux agents du service extérieur.
VI.	<i>ib.</i>	Missions extraordinaires, traitement d'agents politiques et consulaires en inactivité et dépenses imprévues
VII.	<i>ib.</i>	Commerce
VIII.	14	Marine
		TOTAUX. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1850.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.	
174,650 »	»	174,650 »	174,650 »	»	»	
364,000 »	»	364,000 »	364,000 »	»	»	
49,000 »	»	49,000 »	49,000 »	»	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
80,000 »	»	80,000 »	80,000 »	»	»	
44,000 »	»	44,000 »	44,000 »	»	»	
285,300 »	»	285,300 »	285,900 »	»	600 »	
1,016,788 34	»	1,016,788 34	1,055,829 34	3,600 »	22,641 »	
2,084,238 34	»	2,084,238 34	2,103,879 34	5,600 »	23,241 »	
DIMINUTION. fr.				19,641 »		